ANNEXE N° 4 A LA DELIBERATION – POLITIQUE CULTURELLE

Patrimoine Architectural

Patrimoine Rural Non Protégé – Subvention à une personne de droit privé

Bénéficiaire	Nature des travaux	Montant des travaux T.T.C.	Taux	Subvention Département
Monsieur Thibaut Bourget et Madame Magali Geets	Travaux de restauration des huisseries d'une maison située 11-13 rue du Pont de l'Horloge à Mondoubleau	25 062,00 €	15 %	3 759 €